

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

Date de convocation

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUCAMIN Mathias.

Étaient présents :

M. ARTIGAU Grégory, M. BARET Vincent, M. CASAUX-ESTREM Gilles, M. DUCAMIN Mathias, Mme FARO Samantha, M. POIRIER Patrice, Mme VIZOSO Karine

Procuration(s) :

M. GIBOUT Philippe donne pouvoir à Mme VIZOSO Karine

Étai(ent) absent(s) :

Mme FILLATRE Virginie

Étai(ent) excusé(s) :

M. GIBOUT Philippe, M. MARTIN Jérôme

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Mme VIZOSO Karine

Numéro interne de l'acte : 41

Objet : Délibération approbation P.V.

1 - Approbation du PV de la séance du 01 septembre 2023

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans aucune observation.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Devis menuiserie location

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le devis afin de changer les menuiseries du logement situé 2 rue de l'Église.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE le devis de l'entreprise BIASON

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Le règlement Scolaire

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le règlement intérieur scolaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE le règlement scolaire

AUTORISE Monsieur le Maire à le faire signer par les parents

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - DM

Monsieur le Maire expose que les crédits budgétaires sont insuffisants concernant l'article 6411.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6411 (012) : Personnel titulaire	9 000,00		
6573641 (65) : aux budg. annexes, régies a	-9 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à ordonner la DM

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Questions diverses

Questions diverses :

- Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis pour l'achat du matériel d'entretien des espaces verts de la Commune.

Monsieur le Maire propose que les Conseillers s'engagent à entretenir les espaces verts école et cimetière à tour de rôle en complément de l'agent polyvalent.

Certains conseillers ne souhaitant pas s'engager, il est proposé d'en débattre à nouveau lors du prochain conseil.

- Le Cardessien : La Première Adjointe et le Second Adjoint se chargent de travailler sur le contenu du Cardessien

- Voirie revêtement programme 2024 : Les membres ont échangé concernant le revêtement du chemin Mirande

- PLUI PLH : Monsieur le Maire a fait un point rapide sur le PLUI ET PLH.

- Le marché de Noël : une date a été proposée et fixée au 1er décembre 2023

- La sécurisation D9 : Monsieur le Maire a fait un point sur la sécurisation de la D9 qui commencera le mois prochain

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 064-216401653-20231221-DELIB2023_411-DE



Ainsi délibéré les

Ont signé au reg

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CARDESSE

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

